

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Afrique

Appel de fonds

Le 15 février, le CICR a envoyé, à une trentaine de gouvernements et de Sociétés nationales de la Croix-Rouge, un appel de fonds, portant sur vingt millions de francs suisses, afin de trouver le financement nécessaire à l'ensemble de ses activités humanitaires sur le continent africain pendant le premier semestre de 1980.

Mission du délégué général

M. Frank Schmidt, délégué général du CICR pour l'Afrique, s'est rendu en mission en Afrique australe pendant la deuxième quinzaine du mois de janvier.

Du 17 au 19 janvier, tout d'abord, il a assisté à Johannesburg, en Afrique du Sud, à une réunion des délégués du CICR basés dans la région.

Puis, du 20 au 25 janvier, M. Schmidt a séjourné en Zambie, où il a eu l'occasion de voir la délégation du CICR à l'œuvre, et où il a visité le camp de réfugiés de Solwezi, dans le nord du pays. A Lusaka, le délégué général du CICR a rencontré le ministre zambien des Affaires étrangères, des mandataires de la ZAPU, de la SWAPO et de l'ANC, ainsi que les représentants du HCR et de diverses organisations humanitaires. Avec tous ses interlocuteurs, il a discuté des problèmes humanitaires découlant du conflit rhodésien et en particulier ceux inhérents au rapatriement imminent des réfugiés vers la Rhodésie.

La dernière semaine de janvier, M. Schmidt, à Salisbury, a eu divers entretiens, notamment, à deux reprises, avec le Gouverneur britannique, Lord Soames; il s'est entretenu de même avec les représentants des deux

ailles du Front patriotique et avec plusieurs personnalités des milieux diplomatiques et internationaux. M. Schmidt a également eu des contacts avec la Croix-Rouge locale. Lors de ces diverses rencontres, il a été question des tâches de protection et d'assistance du CICR en Rhodésie, particulièrement de ses activités en relation avec le retour des réfugiés dans le pays.

Rhodésie

Le gouvernement britannique de transition a demandé au CICR de participer, dans le domaine médical, aux activités en cours pour permettre le retour en Rhodésie des guérilleros et des civils réfugiés dans les pays voisins.

Ainsi, depuis la fin du mois de janvier, deux délégués-médecins du CICR se sont rendus par avion, à des intervalles réguliers, dans neuf des quatorze points de rassemblement des forces du Front patriotique, afin d'y étudier la situation médicale et de fournir, le cas échéant, l'assistance nécessaire. Les cinq autres points sont visités par des médecins du Front patriotique.

De plus, deux nouvelles équipes médicales ont été recrutées pour assister les réfugiés nécessitant un traitement à leur retour: l'une, finlandaise, est basée à la mission de Tegwani, à la frontière avec le Botswana, et s'occupe particulièrement des réfugiés venant de ce pays ou de la Zambie; l'autre équipe, suisse, est affectée à une mission proche d'Umtali, lieu de passage de certains réfugiés sur le chemin de retour vers leurs villages d'origine. Relevons que le CICR n'assiste ces personnes qu'après une sélection faite par le ministère de la Santé. Ce personnel médical est donc venu renforcer le dispositif du CICR déjà en place, dont les deux équipes médicales mobiles poursuivent leurs tâches dans l'ensemble du pays, par la visite des missions, des « villages protégés », des « townships », etc.

Une campagne d'information sur la Croix-Rouge a été parallèlement entreprise dans les points de rassemblement. Les délégués de l'Information distribuent de la documentation, bien accueillie par les combattants. La projection de films sur la Croix-Rouge accompagne la distribution de brochures, de bandes dessinées et d'autres documents.

Dans le domaine des secours, le CICR a également continué, en janvier et février, ses activités en faveur des populations civiles affectées par la guerre. En janvier, 285 tonnes de vivres, 2,6 tonnes de vêtements, 5,3 tonnes de savon et plus de 800 couvertures ont été distribuées à quelque 70 000 personnes dans l'ensemble du pays, et 625 familles,

vivant dans des « townships », ont reçu des tentes, des couvertures et des médicaments. En faveur des détenus, l'aide du CICR a totalisé pour ce même mois 1500 francs suisses.

Zambie

En février, le CICR a été approché par la SWAPO, pour apporter une aide dans le domaine médical à quelque 300 enfants, entre 18 mois et six ans, qui devaient être déplacés du camp de Niyango vers Lusaka. Les délégués du CICR ont visité ce camp le 11 février et ont distribué du lait et des couvertures à cette occasion. En outre, des médicaments, pour une valeur de 2000 francs suisses, ont été remis à la SWAPO.

Mozambique

Un médecin du CICR, le D^r W. Buss, a fait, en décembre 1979, une mission au Mozambique. Il s'est rendu dans plusieurs établissements hospitaliers où sont fabriqués des prothèses avec du matériel CICR, et a rencontré les responsables du gouvernement et de la ZANU au sujet de deux projets d'assistance médicale pour les amputés de guerre.

Le CICR apporte en effet son aide technique et financière à deux programmes en faveur des amputés, comprenant la fabrication de membres artificiels et la rééducation des invalides. La mission du D^r Buss a permis de se rendre compte de l'avancement des projets en cours et des domaines dans lesquels l'aide du CICR devrait être accrue.

Afrique du Sud

Le CICR poursuit son assistance en faveur des familles de détenus en Afrique du Sud. Des vêtements et des vivres ont été distribués pour la somme de 3000 francs suisses en décembre 1979 et pour 1500 francs en janvier 1980. En outre, au cours de ces deux mois, le CICR a financé le voyage de plusieurs familles vers la prison de Robben Island, pour une visite à un parent détenu.

Angola

Le CICR est très préoccupé par la situation humanitaire de la population civile vivant dans l'arrière-pays. La délégation du CICR à Luanda a signé, à la fin de février, un accord avec la Société nationale de la Croix-Rouge angolaise, portant sur un projet commun de six mois pour l'assistance alimentaire de cette population.

Tchad

Le CICR a poursuivi, en janvier, la visite des divers camps de prisonniers de guerre dans la région du BET (Borkou-Ennedi-Tibesti) dans le nord du Tchad. Plus de 7 tonnes de vivres ont été distribuées ce même mois, d'une part, en faveur des familles de prisonniers se trouvant à N'Djamena, et, d'autre part, dans plusieurs hôpitaux du pays.

Plusieurs transferts de personnes ont été organisés par le CICR entre le nord du pays et la capitale, ainsi que de celle-ci vers le sud du Tchad. Au total, en février, 37 adultes (ex-prisonniers de guerre, internés civils libérés, etc.) et 67 enfants ont ainsi regagné leurs lieux d'origine.

Ces opérations ont eu lieu alors que les pourparlers entre les diverses tendances tchadiennes se poursuivaient sur la libération de tous les prisonniers de guerre. A ce sujet, relevons que les délégués du CICR ont été reçus en audience, le 24 janvier 1980, par le Président Goukouni Oueddei, qui leur a remis une note gouvernementale libellée comme suit: « Conformément aux décisions des chefs de tendances, du 19 janvier, concernant la libération des prisonniers du fait de la guerre, le Gouvernement d'Union nationale de transition autorise la Croix-Rouge internationale à se rendre dans toutes les zones où se trouvent des prisonniers, en vue de leur libération totale ».

Cependant, depuis lors, les délégués du CICR n'ont pas été en mesure de remplir cette mission et les opérations de rapatriement n'ont pas commencé à la date prévue, pour cause de dissensions internes. La situation s'est ensuite encore détériorée.

Ethiopie

Entre le début du mois de décembre et le 20 janvier 1980, quelque 100 tonnes de nourriture, 210 cartons de lait en poudre et 46 balles de vêtements, dons du CICR, ont été distribués à la population victime des événements dans les provinces du Harrar, de Sidamo et de Balé, par la Croix-Rouge éthiopienne. Des couvertures, provenant également du CICR, ont en outre été remises par la Société nationale aux hôpitaux de Meckele et d'Addis-Abéba.

Djibouti

Le 31 janvier, M. Eddi Leemann, délégué régional du CICR pour l'Afrique orientale, s'est rendu à Djibouti, où il a séjourné une dizaine de jours. M. Leemann a rencontré les dirigeants du groupement local du « Croissant-Rouge », avec lesquels il a discuté de la question de sa future reconnaissance officielle par le CICR.

Le délégué régional du CICR a visité quatre camps, où sont rassemblés 14 000 réfugiés éthiopiens, pour lesquels le groupement du « Croissant-Rouge » de Djibouti déploie une action d'assistance. A la suite de cette visite, le CICR a décidé d'accorder cinq tonnes de lait en poudre, don de la Confédération suisse, pour ces programmes d'assistance.

Par ailleurs, M. Leemann s'est également entretenu avec le ministre de l'Intérieur, qui est également le président du Comité gouvernemental d'assistance aux réfugiés, et avec le directeur de la Santé publique, puis avec le ministre de l'Education et le secrétaire général du ministère de la Défense, qui ont accepté que les Conventions de Genève soient enseignées aux forces armées, de même que dans les écoles où le *Manuel scolaire* sera utilisé. Lors d'une nouvelle entrevue avec le ministre de l'Intérieur, le 4 février, celui-ci a déclaré au délégué régional que son pays avait l'intention de ratifier ultérieurement les Protocoles additionnels.

Seychelles

Du 11 au 15 février, M. Eddi Leemann, délégué régional du CICR pour l'Afrique de l'Est, a séjourné aux îles Seychelles. Il a rencontré plusieurs membres du gouvernement, notamment le ministre de la Défense, avec lesquels il s'est entretenu de l'éventuelle ratification par les Seychelles des Conventions de Genève de 1949.

Amérique latine

Mission du délégué général

Le délégué général du CICR pour l'Amérique latine, M. André Pasquier, a entrepris, le 10 février, une mission d'environ un mois dans sept pays du continent.

Au Brésil, tout d'abord, M. Pasquier a rencontré les dirigeants de la Société nationale, avec lesquels il s'est entretenu de problèmes d'intérêt commun.

Du 14 au 21 février, le délégué général a séjourné *en Argentine*, siège de la délégation régionale du CICR pour les pays du Cône Sud. Avec les délégués, il a discuté des activités et des programmes en cours pour l'année 1980 dans les domaines de la protection et de l'assistance. Certains de ces points ont fait l'objet des entretiens que le délégué général a eus ensuite avec les ministres de l'Intérieur et de la Justice, ainsi que le commandant en chef de l'état-major de l'armée.

En Uruguay ensuite, M. Pasquier s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères, ainsi qu'avec le président de la Société nationale de la Croix-Rouge. Avec les dirigeants de cette dernière, il a essentiellement traité de l'organisation en Uruguay d'un séminaire de diffusion du droit international humanitaire, destiné aux forces armées.

Pendant son séjour, le délégué général a participé à la visite d'une prison (voir ci-dessous).

En Bolivie, du 2 au 4 mars, le délégué général du CICR a assisté, à La Paz, à la « Réunion des présidents et des responsables des séminaires techniques des Sociétés de la Croix-Rouge dans les pays d'Amérique du Sud ».

M. Pasquier doit terminer sa mission en se rendant au Nicaragua et au Salvador.

Argentine

Les délégués du CICR en Argentine ont poursuivi, en janvier et février, les visites de lieux de détention. Ils se sont rendus, en janvier, à la prison de « La Plata », pour une visite approfondie, qui a pris plusieurs jours et au cours de laquelle ils ont vu quelque 750 détenus. En outre, deux détenus malades ont été visités à l'hôpital Borda. En février, les délégués du CICR ont visité, dans quatre lieux de détention, dont un hôpital, à Cordoba, Rio Cuarto et Mendoza, 61 détenus pour raisons de subversion. Enfin, à Buenos Aires, du 18 au 29 février, ils ont vu 405 détenues à la prison « Villa Devoto ».

Uruguay

A la suite d'un accord entre le CICR et les autorités uruguayennes, une autorisation générale a été accordée au CICR de visiter tous les lieux de détention civils et militaires du pays. Une équipe de trois délégués et un médecin du CICR a commencé, le 31 janvier, la série des visites. Le délégué général du CICR pour l'Amérique latine, M. André Pasquier, a participé, en février, à la visite de la prison « Libertad », près de Montevideo.

Nicaragua

En janvier et février, les délégués du CICR ont poursuivi leurs activités de protection et d'assistance en faveur des prisonniers de guerre et des personnes détenues en raison des événements. Quelque 3000 détenus ont été visités dans trois lieux de détention de Managua, alors qu'en

province, les délégués se sont rendus dans 14 lieux de détention, où se trouvaient au total plus de 1500 détenus en raison des événements.

Pour la première fois, le CICR a eu accès à un lieu de détention dépendant de la Sécurité, où se trouvent des détenus sous interrogatoire.

Le 13 février, un appel de fonds, portant sur 2,6 millions de francs suisses, a été lancé, afin de trouver le soutien financier pour les activités de protection et d'assistance pendant l'année en cours, en faveur des prisonniers de guerre et des détenus civils au Nicaragua.

Salvador

Plusieurs prises d'otages ayant eu lieu au Salvador depuis le début de l'année, le CICR a été sollicité d'apporter son assistance en faveur des victimes, notamment sur le plan médical. Le délégué-médecin du CICR a visité à plusieurs reprises, en janvier et février, les personnes se trouvant en mains de groupes armés, dans plusieurs édifices publics de la capitale, banques, ministères, ambassades, notamment. A ces occasions, il a donné des consultations médicales et obtenu la libération de diverses personnes pour raisons de santé.

Quant au délégué régional du CICR pour les pays andins, il a en outre participé, avec la Société nationale de la Croix-Rouge, à l'évacuation des blessés dans la capitale, après les combats du 12 février.

Enfin, les délégués du CICR ont reçu une autorisation générale de visiter les personnes détenues au Salvador.

Asie

Mission du président du CICR

Du 22 février au 12 mars, le président du CICR, M. Alexandre Hay, accompagné de MM. Jean-Pierre Hocké, directeur du département des Opérations au CICR, et Jean de Courten, délégué général pour l'Asie, a fait une mission dans trois pays de l'Asie du sud-est.

En *République populaire du Kampuchéa*, M. Hay, ainsi que MM. Hocké et de Courten, ont rencontré le président Heng Samrin, le ministre et le vice-ministre des Affaires étrangères, ainsi que le vice-ministre de la Santé, les dirigeants de la Croix-Rouge et plusieurs personnalités locales. De Phnom Penh, la délégation s'est rendue ensuite en province, notamment à Kompong Speu, où travaille l'équipe de la Croix-Rouge hongroise, et à Takmao, où est basée celle de la Société nationale soviétique.

Le 28 février, MM. Hay et de Courten ont gagné la *République socialiste du Viet Nam*. A Ho-Chi-Minh-Ville, ils ont eu de nombreux entretiens avec les responsables de la Croix-Rouge vietnamienne; puis ils ont visité les installations de la Société nationale dans les provinces du delta du Mékong. A Hanoï, le président du CICR a rencontré le premier ministre Pham Van Dong. Un déplacement à Lang Son, près de la frontière chinoise, a complété cette visite, la première d'un président du CICR au Viet Nam.

En *Thaïlande*, le président Hay a été reçu par S. M. le roi Bhumipol Adulyadej, ainsi que par S. A. R. la princesse Maha Chakri Sirindhorn, présidente exécutive de la Croix-Rouge thaïlandaise. M. Hay a en outre rencontré l'Air Chief Marshal Siddhi, ministre des Affaires étrangères, qui est également responsable pour les questions des réfugiés, et plusieurs membres du gouvernement. Le président du CICR s'est rendu sur le terrain, dans la région frontière d'Aranyaprathet, où il a visité les équipes humanitaires travaillant, dans le cadre de la mission conjointe CICR/UNICEF, en faveur des réfugiés du Kampuchéa et a assisté à leurs activités.

Assistance aux populations du Kampuchéa

En janvier et février, l'action, conduite conjointement par le CICR et l'UNICEF en faveur des populations du Kampuchéa, a connu des progrès encourageants sur le terrain. Parallèlement, de nombreuses consultations ont eu lieu, à Genève, à New York et sur place, entre les dirigeants des diverses organisations engagées dans les programmes de secours, en vue d'harmoniser les plans concernant cette action humanitaire et son financement.

Kampuchéa

Des distributions de vivres, entreprises soit par le gouvernement, soit par la Croix-Rouge de Phnom Penh, ont été faites dans plusieurs provinces du pays, à l'ouest entre Kompong Som et Phnom Penh, dans le nord et nord-ouest (provinces de Kratié, Kompong Cham, Stung Treng), dans le sud et le sud-est (provinces de Svay Rieng, de Kampot et région de Kep). Les délégués du CICR ont quelquefois participé aux distributions de la Croix-Rouge de Phnom Penh, ou, dans leurs tournées en campagne, ont simplement constaté que des distributions par le gouvernement s'effectuaient.

Les arrivages de secours de la communauté internationale à destination du Kampuchéa ont marqué, en janvier, un ralentissement, dû

au fait que certains entrepôts du pays, notamment ceux de Kompong Som se trouvaient engorgés. Cette situation s'est nettement améliorée dans le courant de janvier déjà, puis en février.

Les envois de secours ont été ainsi progressivement augmentés, tant par air que par mer. Les avions affrétés par la Croix-Rouge, basés à Singapour et Bangkok, ont fait, entre fin décembre et février, cent vols au total, acheminant à Phnom Penh plus de 660 tonnes de vivres, 168 tonnes de matériel médical, des médicaments, du matériel scolaire, des couvertures et d'autres secours, enfin, 83 véhicules. Parallèlement, d'importants tonnages de nourriture du PAM et de la FAO sont arrivés pendant cette même période dans les ports de la capitale et de Kompong Som.

Deux équipes médicales ont commencé à travailler au Kampuchéa au début de l'année. A la fin de janvier, une équipe de dix personnes, mise à la disposition de l'action conjointe par l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'URSS, a commencé de travailler à l'hôpital de Takmao (province de Kandal). Au début de février, une équipe de cinq personnes de la Croix-Rouge hongroise a été installée à Kompong Speu, à l'ouest de la capitale. Une troisième équipe (envoyée par la Croix-Rouge polonaise) est arrivée au début du mois de mars au Kampuchéa et travaille dans la province de Kompong Cham.

Parallèlement aux soins médicaux fournis par ces équipes, de nombreux convois, organisés par la Croix-Rouge de Phnom Penh, ont approvisionné hôpitaux et dispensaires en médicaments et en matériel médical.

Thaïlande

Dans les opérations en collaboration avec l'UNICEF et le HCR en faveur des réfugiés du Kampuchéa, le CICR a poursuivi ses tâches de coordination médicale le long de la frontière khméro-thaïe. Au début du mois de janvier, des combats entre différents groupes rivaux se sont déroulés dans la région et ont entraîné l'interruption de certaines activités pendant plusieurs jours.

Ces combats ont fait plusieurs morts et de nombreux blessés parmi les réfugiés établis dans les campements le long de la frontière. Des hôpitaux et dispensaires du CICR ont été brûlés et pillés, alors qu'un convoi de vivres était attaqué par des éléments armés. Suite à ces violences, des milliers de réfugiés, pris de panique, ont fui. Les uns ont été transférés au camp de Khao I Dang, certains sont allés grossir d'autres points de rassemblement de la frontière, d'autres ont reflué à l'intérieur du Kampuchéa.

Pour faire face à cette situation d'urgence, le CICR, l'UNICEF et les agences volontaires sur place ont pris des mesures spéciales. Des équipes médicales ont été mises en état d'alerte permanente dans plusieurs camps, à Khao I Dang notamment, pour soigner les blessés. Parallèlement, les mouvements des délégués et les distributions de secours sur la frontière furent limités ou suspendus pour raisons de sécurité. Ce n'est que le 14 janvier que le premier convoi de la Croix-Rouge a pu reprendre le chemin des camps, et s'est rendu à Phnom Chat. D'autres camps ont été progressivement réapprovisionnés dans les jours qui ont suivi.

Pendant le mois de février, les activités se sont poursuivies normalement et le souci principal a résidé en la préparation de l'infrastructure sanitaire des camps en vue de la prochaine mousson, afin d'éviter les risques d'épidémies que peut engendrer une forte concentration de personnes, si des mesures strictes ne sont pas observées sur le plan de l'hygiène.

Dans le domaine médical, il est à relever que les problèmes dus à la sous-alimentation tendent à diminuer, sans doute en raison des soins intensifs prodigués par les nombreuses équipes médicales sur place depuis plusieurs mois. L'amélioration de l'état de santé général des Cambodgiens ayant cherché refuge en Thaïlande a amené le CICR à entreprendre le désengagement graduel de son dispositif médical. Les équipes médicales arrivant au terme de leur contrat ne sont plus remplacées.

Dans un autre domaine, relevons que les délégués de l'Agence centrale de Recherches en Thaïlande ont procédé, en un mois, à l'enregistrement de plus de 150 000 Cambodgiens, répartis dans les camps de Khao I Dang, Sakao et Kamput. Ces données sont maintenant portées sur ordinateur. Elles permettront de résoudre rapidement de nombreux cas de recherches de personnes et de réunion de familles séparées, en liaison avec l'ACR à Genève et les services de recherches des diverses Sociétés nationales, dans les pays ayant déjà accueilli des réfugiés cambodgiens depuis plusieurs années.

Afghanistan

Le 22 janvier, une délégation du CICR, composée de MM. Jacques Moreillon, directeur du département de la Doctrine et du Droit au CICR, Dominique Borel, délégué régional, et du D^r H. W. Jaun, délégué-médecin, s'est rendue à Kaboul pour s'entretenir avec le gouvernement et le Croissant-Rouge d'Afghanistan des problèmes humanitaires découlant des récents événements.

Le 23 janvier, les trois délégués du CICR, accompagnés du secrétaire général de la Société nationale, ont été reçus en audience par M. Babrak Karmal, président du Conseil révolutionnaire et premier ministre de la République démocratique d'Afghanistan. Ils ont également rencontré le ministre de l'Intérieur.

Aux termes de cette entrevue, le gouvernement afghan a donné au CICR l'assurance formelle qu'il respectera en toutes circonstances les principes des Conventions de Genève de 1949, auxquelles l'Afghanistan est partie, et qu'en particulier toutes les forces armées se trouvant sur territoire afghan se conformeront à leurs obligations conventionnelles.

Le CICR a reçu en outre l'autorisation de visiter en Afghanistan, régulièrement et sans témoin, tous les prisonniers politiques et ceux dits « de sécurité », ainsi que toutes les personnes capturées lors des combats. La délégation du CICR a été informée qu'il y avait, au 23 janvier, 57 prisonniers politiques en Afghanistan et qu'il n'y avait aucun prisonnier capturé lors de combats.

La délégation du CICR et les autorités afghanes sont tombées d'accord pour mettre sur pied, en coopération avec la Société nationale, une action de secours en faveur de la population civile affectée par les événements et pour qu'un bureau de recherches soit organisé, conjointement par le CICR et le Croissant-Rouge afghan, afin de transmettre des messages familiaux de et vers les parents se trouvant à l'extérieur du pays.

A la fin du mois de janvier, M. Nicolas Vecsey, directeur-adjoint de l'Agence centrale de Recherches du CICR à Genève, a gagné Kaboul, pour mettre au point avec le Croissant-Rouge afghan les modalités pratiques d'une action dans ce domaine.

Les 6 et 7 février, le délégué et le médecin du CICR ont visité la prison de Puli Charkhi, près de Kaboul, où ils ont vu 42 détenus politiques.

A la suite des événements qui se sont déroulés dans la capitale à la fin du mois de janvier, les délégués du CICR ont à nouveau approché les autorités, afin d'avoir accès à toutes les personnes arrêtées à cette occasion. Le CICR a également offert son assistance dans le domaine médical, pour venir en aide à la population civile, par l'envoi de médicaments et, si nécessaire, d'équipes médicales.

Pakistan

Pour venir en aide à quelque 500 000 réfugiés afghans démunis de tout et confrontés aux rigueurs de l'hiver dans les montagnes du Pakistan,

la Croix-Rouge Internationale a lancé, le 30 janvier 1980, un appel portant sur 14,5 millions de francs suisses. Cette somme est destinée au Croissant-Rouge pakistanais, pour lui permettre d'agir dans le cadre des opérations de secours supervisées par son gouvernement.

Le programme de secours du Croissant-Rouge pakistanais, établi avec l'assistance de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du CICR, prévoit une aide d'urgence en faveur d'environ 100 000 réfugiés, pendant une période estimée à une année. A cet effet, la Société nationale a besoin immédiatement d'importantes quantités de médicaments, de tentes, de couvertures, de duvets, de chaussures, de vêtements, de fourneaux pour cuire les aliments, de savon, ainsi que de véhicules, d'essence et d'autres secours.

L'appel de la Croix-Rouge Internationale vient s'ajouter à celui du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), lancé le 16 janvier.

Rappelons que 80% des réfugiés afghans actuellement au Pakistan ont trouvé asile dans la province frontière du Nord-Ouest, les autres se trouvant au Baloutchistan.

Depuis la mi-février, un délégué et un médecin du CICR sont sur place. En étroite liaison avec les délégués de la Ligue, ils collaborent au programme de secours de la Société nationale.

Le CICR étant appelé à fournir son aide dans le domaine médical, le Dr Georges Muheim a recruté sur place le personnel médical pour constituer deux équipes mobiles, qui travailleront dans la province frontière du Nord-Ouest. Dotées des véhicules et du matériel nécessaires, elles soigneront les réfugiés dans une douzaine de camps, où des dispensaires sous tentes ont été installés. Un stock de médicaments a en outre été créé à Peshawar.

Par ailleurs, relevons que l'un des véhicules tout terrain mis à disposition des équipes est une ambulance entièrement équipée, qui fut offerte au CICR par le Salon international de l'Automobile de Genève, à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

Mission du vice-président en Birmanie et Thaïlande

Le vice-président du CICR, M. Richard Pestalozzi, a séjourné pendant la première quinzaine de janvier en Birmanie et en Thaïlande.

A Rangoon, M. Pestalozzi, qui était l'invité des autorités birmanes, a été reçu par le Chef de l'Etat, le président Ne Win. En outre, il a eu des entretiens avec les dirigeants de la Croix-Rouge birmane. Cette visite — la première visite d'un membre du CICR en Birmanie depuis plus de

dix ans — a permis au vice-président du CICR de parler des activités de l'institution dans le monde et d'intensifier les liens avec la Société nationale.

M. Pestalozzi a ensuite gagné la Thaïlande, où il a eu divers entretiens au niveau gouvernemental et avec la Croix-Rouge thaïlandaise. A Bangkok, il a également rencontré les représentants des diverses organisations humanitaires participant aux actions d'assistance en faveur des réfugiés du Kampuchéa (UNICEF, HCR, PAM, Agences volontaires, notamment). M. Pestalozzi s'est rendu dans la région frontrière, où il a vu les activités déployées sur le terrain, tant dans le domaine de l'assistance alimentaire et médicale, que dans celui de l'Agence de Recherches.

Réfugiés indochinois

La quatrième réunion des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge consacrée au problème des réfugiés du Sud-Est asiatique, s'est tenue à Singapour, les 4 et 5 février 1980. Cette réunion s'est terminée par l'adoption d'un budget de 12 millions de francs suisses pour les six prochains mois, soit pour une période allant du 1^{er} février au 31 juillet 1980.

Ce budget reflète la volonté des Sociétés, tant opérationnelles que donatrices, de prendre toutes les mesures possibles pour alléger les souffrances de dizaines de milliers de personnes à la recherche d'un asile permanent. Précisons que les dépenses relatives aux opérations en cours en Thaïlande en faveur des réfugiés du Kampuchéa ne sont pas incluses dans ce budget de 12 millions. En particulier, l'action de secours de la Croix-Rouge thaï, qui s'inscrit dans l'effort global entrepris dans ce pays, est comprise dans le budget géré conjointement par le CICR et l'UNICEF.

Les efforts de la Croix-Rouge sont complémentaires aux programmes établis pour plusieurs mois par différentes agences nationales ou organisations internationales, comme le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR).

Tout au long de ces discussions, les huit Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui sont opérationnelles dans la région (Chine, Hong Kong, Indonésie, Macao, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), ont demandé un soutien continu à leurs actions d'urgence et ont exprimé leur gratitude à la communauté internationale pour l'aide généreuse qu'elle a offerte durant ces dernières années.

Lors de cette réunion, organisée par la Ligue et le CICR et dont la Croix-Rouge de Singapour a été l'hôte, les représentants de 17 pays ont

manifesté leur vive inquiétude quant au tragique destin réservé aux réfugiés tombés aux mains de pirates. Ils ont exprimé le souhait que, grâce à d'énergiques interventions prises par les autorités intéressées, la protection de ces personnes sans défense pourra dorénavant être assurée.

Le 5 mars, un appel conjoint a été lancé par la Ligue et le CICR aux gouvernements et Sociétés nationales, afin de trouver le soutien financier aux activités susmentionnées, suivant le budget établi à Singapour.

Moyen-Orient

Israël et territoires occupés

La délégation du CICR en Israël et territoires occupés a continué ses visites aux détenus sous interrogatoire. Cette activité étant continue, la *Revue internationale* n'en rend pas compte dans chacune de ses livraisons.

Plusieurs transferts de personnes ont eu lieu, en janvier et février, par l'intermédiaire du CICR, entre Israël ou les territoires occupés et les pays arabes voisins.

Le 21 janvier, un ressortissant du Sri Lanka, qui s'était infiltré en Israël par bateau, dans la région d'Aqaba, a été transféré en Jordanie. L'embarcation avait été rendue le 14 janvier, également par l'entremise du CICR. Deux autres infiltrés ont été remis aux autorités jordaniennes les 13 et 18 février.

Le 18 février, deux détenus libanais, libérés par les autorités israéliennes, ont été rapatriés via Rosh Hanikra (Ras Nakura).

Liban

Pour venir en aide aux victimes civiles des affrontements qui se sont déroulés le 12 février au Nord-Liban, le CICR a entrepris, avec la collaboration de la Croix-Rouge libanaise, une action de protection et d'assistance. Des vivres, des couvertures et divers autres secours ont été distribués aux familles sinistrées, alors qu'une infirmière du CICR était dépêchée sur place pour donner les soins nécessaires aux blessés. Les dispensaires de la région ont été approvisionnés en médicaments à cette occasion.

Parallèlement, le CICR a organisé le transfert d'un enfant dans un hôpital de Beyrouth, où il devait subir une opération.

Le 20 février, une équipe du CICR et des équipes de volontaires de la Société nationale sont parvenus dans le village de Knat, dont les habitants se trouvaient bloqués depuis plusieurs jours, à la suite des combats. Les délégués ont évacué 30 civils, dont 17 enfants, vers des centres d'accueil. Ils ont en outre enterré deux villageois et ramené à Beyrouth le corps d'un combattant.

Iran

Depuis le 24 janvier, une série de visites de lieux de détention est en cours en Iran. Deux délégués ont, du 24 au 30 janvier, visité la prison d'Evin, à Téhéran, où se trouvaient quelque 800 détenus.

En février, un délégué du CICR s'est rendu en province pour y poursuivre les visites. Il a vu environ 500 détenus dans les prisons de Tabriz et de Kermanshah.